



# APPEL A PROJETS DE RECHERCHE-ACTION SUR LA THEMATIQUE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE DU NORD ET AU MOYEN- ORIENT

DANS LE CADRE DU PROGRAMME ADAPT ACTION



Cofinancé par  
l'Union européenne

**POUR**  
**L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT**

Madame, Monsieur,

L'Agence française de Développement lance, dans le cadre de son programme AdaptAction, co-financé par l'Union européenne en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, un appel à projets de recherche-action consacrés aux enjeux d'adaptation au changement climatique dans les pays de cette zone.

Cet appel s'inscrit dans l'axe 1 du programme, intitulé « Comprendre », dont l'objectif est de soutenir et valoriser des travaux de recherche-action permettant de guider la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies et projets d'adaptation. Il vise ainsi à renforcer l'interface entre sciences, stratégies publiques et action opérationnelle.

Le présent appel constitue la première phase du processus de sélection. À l'issue de cette première phase, les manifestations d'intérêt présélectionnées seront invitées à soumettre une proposition complète. Les projets retenus seront formalisés par des conventions de recherche signées avec l'AFD.

Les projets devront porter sur un ou plusieurs des huit pays d'intervention du programme dans la région : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Liban, Palestine, Jordanie et Syrie. Le processus de sélection accordera une priorité aux projets impliquant au moins deux pays.

Les projets devront s'appuyer sur les données climatiques et d'impacts déjà disponibles. Le présent appel ne financera pas de nouveaux exercices de modélisation climatique, de descente d'échelle, de production de scénarios climatiques ou de génération de nouvelles données d'impacts biophysiques.

Les sciences humaines et sociales devront être au cœur des propositions. Les approches interdisciplinaires sont encouragées, mais les propositions exclusivement techniques, climatiques ou biophysiques ne répondront pas aux objectifs du présent appel.

Les instructions aux soumissionnaires, les critères d'éligibilité, les critères de sélection et les modalités de dépôt sont précisés dans le présent document. Les propositions de projets de recherche devront être rédigées en français ou en anglais. Les éventuels papiers de recherche pourront être rédigés en français, en anglais ou en arabe.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Valentine MONNIER

Responsable du programme AdaptAction

AFD – Division Climat et Nature

Dear Sir or Madam,

The *Agence française de développement* (AFD) is launching, as part of its AdaptAction technical assistance program—co-financed by the European Union in the Middle East and North Africa—a call for action research projects focused on climate change adaptation challenges in countries in this region.

This call falls under Axis 1 of the program, entitled “Understanding,” whose objective is to support and promote action research that guides the planning, implementation, and evaluation of adaptation strategies and projects. It thus aims to strengthen the interface between science, public policy, and operational action.

This call constitutes the first phase of the selection process. At the end of this first phase, pre-selected expressions of interest will be invited to submit a full proposal. Projects selected will be formalized through research agreements signed with AFD.

Projects must focus on one or more of the eight countries covered by the program in the region: Morocco, Algeria, Tunisia, Egypt, Lebanon, Palestine, Jordan, and Syria. The selection process will give priority to projects involving at least two countries.

Projects must be based on existing climate and impact data. This call will not fund new climate modelling exercises, downscaling, the production of climate scenarios, or the generation of new biophysical impact data.

The humanities and social sciences must be at the heart of the proposals. Interdisciplinary approaches are encouraged, but proposals that are exclusively technical, climatic, or biophysical will not meet the objectives of this call.

Instructions for applicants, eligibility criteria, selection criteria, and submission procedures are detailed in this document. Research project proposals must be written in French or English. Any resulting research papers may be written in French, English, or Arabic.

Sincerely,

Valentine Monnier

AdaptAction Program Manager

AFD – Climate and Nature Division

السيدات والسادة الكرام،

تحية طيبة وبعد،

تطلق الوكالة الفرنسية للتنمية، في إطار برنامجها للمساعدة الفنية التكيف مع تغير المناخ (AdaptAction) الذي يشارك في تمويله الاتحاد الأوروبي في شمال أفريقيا والشرق الأوسط، دعوة لتقديم مشاريع بحثية عملية مكرسة لقضايا التكيف مع تغير المناخ في بلدان هذه المنطقة.

تدرج هذه الدعوة ضمن المحور الأول للبرنامج، المعنون «الفهم»، والذي يهدف إلى دعم وتعزيز أعمال البحث والتطبيق التي تسمح بتوجيه تخطيط وتنفيذ وتقييم استراتيجيات ومشاريع التكيف. ويهدف بذلك إلى تعزيز الترابط بين العلوم والاستراتيجيات العامة والعمل الميداني.

نمثل هذه الدعوة المرحلة الأولى من عملية الاختيار. في نهاية هذه المرحلة الأولى، ستُدعى طلبات إبداء الاهتمام التي تم اختيارها مسبقًا إلى تقديم مقترح كامل. وسيتم إبرام اتفاقيات بحث مع الوكالة الفرنسية للتنمية (AFD) بشأن المشاريع التي سيتم اختيارها.

يجب أن تتناول المشاريع واحدًا أو أكثر من البلدان الثمانية التي يشملها البرنامج في المنطقة: المغرب، والجزائر، وتونس، ومصر، ولبنان، وفلسطين، والأردن، وسوريا. وستعطي عملية الاختيار الأولوية للمشاريع التي تشمل بلدين على الأقل.

يجب أن تستند المشاريع إلى البيانات المناخية وبيانات التأثيرات المتاحة بالفعل. لن يمول هذه الدعوة أي عمليات جديدة لنمذجة المناخ، أو تقليص النطاق، أو إنتاج سيناريوهات مناخية، أو توليد بيانات جديدة عن الآثار البيوفيزيائية.

يجب أن تكون العلوم الإنسانية والاجتماعية في صميم المقترحات. يتم تشجيع النهج متعددة التخصصات، لكن المقترحات التي تقتصر على الجوانب التقنية أو المناخية أو البيوفيزيائية لن تستوفي أهداف هذه الدعوة.

ترد في هذا المستند تعليمات للمتقدمين ومعايير الأهلية ومعايير الاختيار وشروط التقديم. يجب أن تُكتب مقترحات مشاريع البحث باللغة الفرنسية أو الإنجليزية. أما الأوراق البحثية، فيمكن كتابتها باللغة الفرنسية أو الإنجليزية أو العربية.

مع أطيب التحيات،

فالنتين مونييه

مسؤولة برنامج التكيف مع تغير المناخ

قسم المناخ والطبيعة لدى الوكالة الفرنسية للتنمية

## SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION DU PROGRAMME ADAPTACTION.....</b>	<b>6</b>
1.1 LE PROGRAMME ADAPTACTION .....	6
1.2 GOUVERNANCE.....	6
1.3 ENJEUX .....	7
1.4 OBJECTIFS.....	8
1.5 THEMATIQUES ET SECTEURS PRIORITAIRES DE LA COMPOSANTE « COMPRENDRE » DU PROGRAMME.....	8
1.6 APPROCHE.....	9
1.7 PERIMETRE GEOGRAPHIQUE .....	10
<b>2. CARACTERISTIQUES DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET .....</b>	<b>11</b>
2.1 OBJECTIFS DE L'APPEL.....	11
2.2 BUDGET DISPONIBLE .....	12
2.3 DUREE DES PROJETS.....	12
2.4 CALENDRIER INDICATIF .....	12
<b>3. TERMES DE REFERENCE .....</b>	<b>13</b>
3.1 CONTEXTE GENERAL.....	13
3.2 PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE ET OPERATIONNELLE .....	13
3.3 TYPES DE PRODUCTIONS ATTENDUES .....	13
<b>4. CRITERES D'ELIGIBILITE.....</b>	<b>14</b>
4.1 ÉLIGIBILITE DES SOUMISSIONNAIRES .....	14
4.2 ELIGIBILITE DES ACTIVITES.....	14
4.3 ELIGIBILITE DES COUTS.....	15
<b>5. CRITERES DE SELECTION.....</b>	<b>15</b>
<b>6. PROPRIETE INTELLECTUELLE.....</b>	<b>17</b>
<b>7. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES.....</b>	<b>17</b>
7.1 CONTENU DU DOSSIER.....	17
7.2 LANGUE DES DOCUMENTS .....	17
7.3 PROCESSUS DE PRESELECTION ET GRILLE D'EVALUATION.....	17
7.4 MODALITE DE DEPOT DES PROPOSITIONS.....	18
7.5 DEMANDE DE CLARIFICATIONS.....	18
<b>8. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES .....</b>	<b>18</b>

# 1. Présentation du programme AdaptAction

## 1.1 *Le programme AdaptAction*

Depuis 2017, le programme AdaptAction accompagne les pays partenaires dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de l'adaptation au changement climatique. Il vise à renforcer les capacités des institutions publiques, des acteurs territoriaux et des partenaires opérationnels à concevoir des politiques, stratégies et projets d'adaptation robustes, inclusifs et fondés sur les connaissances disponibles.

Dans sa déclinaison co-financée par l'Union Européenne en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, AdaptAction intervient avec différents niveaux d'implication dans huit pays : Maroc, Algérie<sup>1</sup>, Tunisie, Égypte, Liban, Palestine, Jordanie et Syrie. Ces pays font face à des dynamiques climatiques, sociales, économiques et politiques complexes, notamment la raréfaction de la ressource en eau, les pressions sur les systèmes agricoles et alimentaires, l'exposition croissante des littoraux et villes côtières à la montée du niveau marin, ainsi que des vulnérabilités aggravées dans les zones affectées par les conflits.

Le programme vise à contribuer à une meilleure intégration de l'adaptation dans les politiques publiques, les projets et les stratégies territoriales. Il s'inscrit dans une logique d'appui aux décisions publiques et aux investissements, en mobilisant les connaissances scientifiques, les savoirs pratiques et les retours d'expérience opérationnels. Le présent appel s'inscrit dans l'axe 1 du programme AdaptAction, intitulé « Comprendre ».

L'axe 1 vise à soutenir des travaux de recherche-action et de catalyseur permettant de guider la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de l'adaptation. Il entend renforcer l'interface science-stratégies-action, en appuyant des recherches qui ne se limitent pas à la production de connaissances académiques, mais contribuent également à éclairer les choix publics, les pratiques institutionnelles et les projets opérationnels.

Conformément à la stratégie de l'AFD en matière de savoirs et d'innovation, cet axe s'appuie à la fois sur l'expertise française et internationale et sur les organisations de recherche nationales, afin de favoriser l'appropriation, l'ancrage local de l'expertise et la valorisation des résultats.

## 1.2 *Gouvernance*

La mise en œuvre des activités de la composante recherche s'organise de deux manières différentes : d'une part la réalisation d'activités ad hoc gérées en direct par l'équipe AdaptAction, et d'autre part le présent appel à projets.

Doté d'un maximum de 310 000 euros, cet appel à projets sera co-piloté par les équipes des divisions Climat et Nature (CLN) et recherche (ECO) de l'AFD. Ces deux structures procéderont à l'évaluation des candidatures.

Un comité scientifique sera constitué pour en suivre la mise en œuvre, composé de ces deux équipes qui en assureront l'animation, des divisions techniques et/ou thématiques de l'AFD pertinentes, selon les sujets retenus (Santé et Protection Sociale (SAN), Agriculture, Développement rural et Biodiversité (ARB), Eau et Assainissement (EAA), Développement Urbain, Aménagement Logement (VIL), Fragilités, Crises et Conflits (CCC)), ainsi que des équipes géographiques concernées selon les besoins et l'avancement de l'étude.

Il est également envisagé d'associer des personnalités ou institutions externes.

---

<sup>1</sup> L'Algérie est bénéficiaire du programme au titre de son association aux activités régionales

### 1.3 Enjeux

La Méditerranée constitue un espace particulièrement exposé aux effets du changement climatique, avec des températures qui augmentent **en moyenne 20 % plus vite que dans le reste du monde**<sup>2</sup>.

La région méditerranéenne et MENA **subit déjà des conséquences importantes du changement climatique, avec une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes**, notamment les vagues de chaleur, les sécheresses et les épisodes de précipitations intenses responsables d'inondations soudaines. Le GIEC identifie la Méditerranée comme un « hotspot » climatique particulièrement vulnérable aux risques liés à la raréfaction des ressources en eau, aux sécheresses, aux inondations côtières et à la dégradation des écosystèmes terrestres et marins<sup>3</sup>. Les années 2024-25 ont par exemple été marquées par une multiplication d'événements hydrométéorologiques extrêmes dans plusieurs pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, illustrant l'intensification des risques climatiques dans la région. Par ailleurs, le niveau moyen de la mer Méditerranée connaît une hausse continue, estimée à environ 2,8 mm/an sur la période 1993-2018, soit près de 6 cm au cours des deux dernières décennies, ce qui accroît fortement les risques d'érosion, de submersion marine et d'intrusion saline dans les zones côtières densément peuplées<sup>4</sup>.

Ces impacts climatiques affectent l'accès à l'eau et des secteurs économiques clés, en particulier la production agricole et la pêche. Cela entrave la croissance économique et aggrave les tensions sociales et politiques. Dans les zones urbaines, le changement climatique a des conséquences encore plus graves en raison de la densité de population.

Les **impacts du changement climatique s'aggraveront au cours des prochaines décennies**, en particulier si le réchauffement climatique dépasse 1,5 à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. Selon un scénario de tendance (SSP 4-6.0) et sur la base des cartes de classification climatique de Köppen-Geiger, **le climat méditerranéen tempéré (climat « C ») qui caractérise la plupart des zones côtières de la région MENA va régresser, tandis que le climat désertique aride (climat « B ») va s'étendre (voir les cartes ci-dessous). Le climat continental (climat « D ») aura pratiquement disparu de la région d'ici la fin du siècle**. Pour éviter ce scénario, des efforts considérables sont nécessaires afin d'atténuer les facteurs de changement tout en renforçant la résilience climatique pour faire face aux changements climatiques inévitables.

Les pays du voisinage Sud et Est de la Méditerranée sont confrontés à de nombreux facteurs de vulnérabilité qui affectent gravement leur économie, leur contexte social et leur capacité à faire face aux effets du changement climatique.

- De nombreux pays de la région affichent **des niveaux élevés de dette publique**, notamment le Liban, la Jordanie, l'Égypte et la Tunisie. Cela limite leur capacité à accéder aux marchés financiers. Le Liban par exemple, ayant fait défaut sur sa dette pour la première fois en 2020, dans le contexte de l'une des crises financières et économiques les plus graves depuis le milieu

---

<sup>2</sup> MedECC (2020) *Climate and Environmental Change in the Mediterranean Basin – Current Situation and Risks for the Future*. First Mediterranean Assessment Report [Cramer, W., Guiot, J., Marini, K. (eds.)] Union for the Mediterranean, Plan Bleu, UNEP/MAP, Marseille, France, 632pp, ISBN 978-2-9577416-0-1, doi: 10.5281/zenodo.4768833

<sup>3</sup> GIEC (IPCC), 2022. *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability – Cross-Chapter Paper 4: Mediterranean Region*. Sixth Assessment Report (AR6), Working Group II. Cambridge University Press.

<sup>4</sup> MedECC, 2024: *Interlinking climate change with the Water-Energy-Food-Ecosystems (WEFE) nexus in the Mediterranean Basin*. [Drobinski, P., Rivera-Ferre, M.G., Abdel Monem, M., Driouech, F., Cramer, W., Guiot, J., Gattacceca, J.C., Marini, K. (eds.)]. MedECC Reports. MedECC Secretariat, Marseille, France, 264 pp., ISBN: 978-2-493662-09-5, doi: [10.5281/zenodo.13365388](https://doi.org/10.5281/zenodo.13365388)

du XIXe siècle, selon la Banque mondiale. La Palestine ne possède pas tous les attributs d'un État et n'est donc pas en mesure de contracter des emprunts publics.

- Plusieurs pays de la région MENA présentent **un niveau élevé de fragilité institutionnelle, sociale et économique**, en particulier au Moyen-Orient (Palestine, Liban, Syrie et Libye), pour diverses raisons, notamment la persistance de conflits armés au sein de la région, comme en Israël, en Palestine, en Syrie et au Liban, ainsi qu'en dehors de la région, comme la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine depuis 2022, qui a des conséquences sur la sécurité alimentaire.

## 1.4 Objectifs

Les objectifs du programme AdaptAction concernant son axe « comprendre » sont les suivants :

Objectif général : (i) Mieux intégrer l'expérience des décideurs et des praticiens à la recherche ; (ii) Favoriser la traduction des connaissances scientifiques sur le climat dans les politiques publiques en amenant les décideurs vers les solutions mises en exergue par la recherche sur le climat.

Objectifs spécifiques : (i) Anticiper les besoins des bénéficiaires d'AFD et d'autres partenaires, ainsi que du personnel opérationnel d'AFD ; (ii) Faciliter l'échange et la diffusion des connaissances ; (iii) Promouvoir des thématiques contribuant au renforcement de la résilience ou présentant un potentiel de transformation.

## 1.5 Thématiques et secteurs prioritaires de la composante « Comprendre » du programme

A partir d'un point d'entrée adaptation au changement climatique, les projets devront s'inscrire dans une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- **Santé, protection sociale et climat** : Le changement climatique est de plus en plus reconnu comme un problème majeur de santé publique dans toute la région méditerranéenne. Ce volet de recherche vise à analyser certaines des dimensions les plus urgentes de l'impact du changement climatique sur la santé. Il s'agit notamment de l'impact des vagues de chaleur sur la santé des plus vulnérables – notamment les enfants, les personnes âgées, les réfugiés et les ménages à faibles revenus et les femmes –, ; sur les infrastructures de santé et l'organisation du système de soin. L'impact du changement climatique sur les déterminants de la santé des populations, tels que la disponibilité en eau, la sécurité alimentaire et la nutrition pourront faire l'objet d'une attention renforcée, de même que les facteurs non-climatiques – situation socio-économique, problématiques de gouvernance, destructions et déplacements liés aux conflits. En outre, les recherches pourront permettre d'évaluer dans quelle mesure les mécanismes de protection sociale dans la région MENA sont affectés par le changement climatique et comment ils peuvent renforcer la résilience des populations face à ce changement.
- **Ressources en eau, systèmes agricoles et sécurité alimentaire** : Dans un contexte où la plupart des pays méditerranéens sont en situation de stress hydrique et où les projections climatiques indiquent une intensification des épisodes de sécheresse, et des phénomènes météorologiques extrêmes qui menacent la disponibilité de l'eau, la productivité agricole et l'habitabilité des établissements humains, ce thème évaluera des solutions pour atténuer l'impact du changement climatique sur le nexus eau-agriculture. Parmi les problématiques potentielles à aborder figurent l'utilisation inefficace de l'eau en agriculture, la fragmentation des structures de gouvernance et les sensibilités politiques liées à la tarification de l'eau. Les enjeux de sécurité alimentaire, de transformation des systèmes de production et/ou de structuration du commerce des denrées agricoles à l'échelle régionales pourraient également être l'objet d'analyses. Il s'agira d'examiner le concept d'« adaptation transformationnelle » afin d'élaborer des trajectoires de développement résilientes à long terme.

- **Adaptation côtière :** Il s'agit d'appuyer la production de connaissance sur les impacts socioéconomiques du changement climatique sur les zones côtières, notamment en milieu urbain. Dans le contexte d'accentuation des pressions sur les écosystèmes, les infrastructures et les communautés de l'élévation du niveau de la mer, l'érosion et les phénomènes météorologiques extrêmes il s'agit d'éclairer la décision politique scientifiquement via des approches participatives.
- **Climat et conflits :** Cette thématique vise à examiner le lien entre climat et conflits. Plus précisément, il s'agira d'explorer dans quelle mesure le climat contribue en tant que multiplicateur de menaces à des situations de conflits ou de fragilités et comment ces derniers exacerbent la vulnérabilité climatique des populations, des économies et des écosystèmes, en particulier dans des pays comme la Palestine, le Liban et la Syrie. Les recherches pourront examiner également le concept de « Build back better » (BBB), ou « reconstruire en mieux », une approche de reconstruction post-crise ou post-catastrophe visant non seulement à restaurer les infrastructures, les services et les moyens de subsistance détruits, mais aussi à réduire les vulnérabilités futures et à renforcer la résilience des sociétés face aux risques climatiques, environnementaux, sanitaires ou socio-économiques. Une attention particulière pourra être portée aux situations de *compounded risks* (risques composés ou cumulés), c'est-à-dire aux dynamiques où les chocs climatiques, les fragilités socio-économiques, les crises politiques, les déplacements forcés et les violences armées interagissent et se renforcent mutuellement, produisant des vulnérabilités systémiques difficiles à anticiper et à gouverner.

De façon transversale, les enjeux de discontinuité d'échelle entre les niveaux local, national et régional, mais aussi entre les chaînes de valeur, les communautés ou entre les zones agroclimatiques ou les approches par « points chauds » (hotspots), pourront faire l'objet d'une attention particulière, en lien avec les problématiques rencontrées par les praticiens articulant approches projets, programmes et approches systémiques.

Les concepts d'adaptation transformationnelle devront également être traités. Les enjeux liés aux risques composites, aux effets en cascade et à l'habitabilité pourront aussi faire l'objet d'une attention particulière, selon leur pertinence au regard du sujet traité.

## 1.6 Approche

Les enjeux liés à la raréfaction de l'eau et ses impacts sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'exposition des littoraux et villes côtières à la montée du niveau marin et à l'érosion, ainsi que les vulnérabilités propres aux zones affectées par les conflits appellent des réponses d'adaptation robustes, contextualisées et inclusives. Ces réponses ne peuvent être conçues uniquement à partir de projections climatiques ou d'analyses biophysiques. Elles nécessitent également de comprendre les institutions, les rapports de pouvoir, les trajectoires territoriales, les capacités d'action, les arbitrages économiques et politiques, les perceptions des risques, les savoirs locaux et les contraintes concrètes rencontrées par les acteurs.

Dans cette perspective, les sciences humaines et sociales occupent une place centrale. Elles permettent d'analyser l'adaptation non seulement comme une réponse technique à des aléas climatiques, mais comme un processus de transformation des institutions, des territoires, des pratiques, des rapports de pouvoir, des formes de solidarité, des conflits d'usage et des arbitrages collectifs. Le présent appel attend donc des propositions qu'elles placent ces dimensions au cœur de leur problématique et de leur méthodologie.

**A cet égard, il est prioritairement recherché des projets de recherche orientés vers l'action et pouvant être utilisés pour nourrir l'action publique et la gouvernance de l'adaptation.** Il s'agit d'un critère de sélection déterminant.

Il est attendu la mobilisation, de manière crédible et robuste, d'une ou plusieurs des notions suivantes:

### 1/ Trajectoires d'adaptation au changement climatique

Les trajectoires d'adaptation au changement climatique (*Adaptation Pathways*, en lien avec des approches de planification telles que les *Dynamic Adaptive Policy Pathways*, ou *Robust Decision Making*) désignent des séquences évolutives de décisions, de politiques et d'actions mises en œuvre dans le temps afin de répondre aux impacts présents et futurs du changement climatique. Cette approche reconnaît que les conditions climatiques, socio-économiques et institutionnelles évoluent de manière incertaine, et qu'il est donc nécessaire d'adapter progressivement les stratégies en fonction des connaissances, des seuils critiques et des opportunités futures. Elle implique donc un séquençage dans le temps des différentes options d'adaptation, mais également des arbitrages

## **2/ Limites de l'adaptation, y compris les enjeux de « pertes et préjudices » (*Loss and damage*)**

Cette notion renvoie aux impacts négatifs du changement climatique qui n'ont pas pu être évités par l'atténuation ou l'adaptation. Ils incluent les pertes économiques (destruction d'infrastructures, pertes agricoles, baisse de revenus) ainsi que les pertes non économiques (atteintes à la santé, déplacements forcés, pertes culturelles ou de biodiversité).

## **3/ Maladaptation**

Cette notion désigne des actions ou politiques d'adaptation qui, intentionnellement ou non, augmentent la vulnérabilité au changement climatique, créent de nouvelles inégalités ou déplacent les risques vers d'autres populations, territoires ou générations. Une mesure est considérée comme maladaptative lorsqu'elle apporte un bénéfice à court terme mais compromet la résilience à long terme.

## **4/ Risques climatiques transfrontaliers, en cascade ou composite**

Cette notion désigne les impacts du changement climatique qui se propagent au-delà des frontières nationales par le biais des systèmes économiques, écologiques, sociaux ou géopolitiques. Ils peuvent se manifester à travers des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des migrations, des tensions sur les ressources naturelles, ou encore des fluctuations des marchés alimentaires et énergétiques.

## **5/ Habitabilité**

L'habitabilité renvoie à la capacité d'un territoire à maintenir dans le temps des conditions de vie jugées sûres, dignes et soutenables pour les populations humaines, malgré les impacts du changement climatique. Elle dépend à la fois de facteurs biophysiques, sociaux, économiques, institutionnels et politiques, ainsi que des capacités d'adaptation des sociétés.

## **6/ Adaptation transformationnelle**

L'adaptation transformationnelle désigne donc des changements profonds dans les attributs fondamentaux des systèmes sociaux, économiques, institutionnels, territoriaux ou écologiques afin de répondre durablement aux risques climatiques. Elle va au-delà de l'ajustement incrémental des pratiques existantes et peut impliquer des transformations des modèles de développement, des infrastructures, des modes de gouvernance, des régimes fonciers, des systèmes productifs ou des modes de consommation. Elle suppose également d'analyser les rapports de pouvoir, les arbitrages collectifs, les effets distributifs et les risques de maladaptation associés à ces transformations.

### **1.7 Périmètre géographique**

Les projets devront porter sur au moins un ou plusieurs des huit pays d'intervention d'AdaptAction en Méditerranée :

- Maroc ;

- Algérie<sup>5</sup> ;
- Tunisie ;
- Égypte ;
- Liban ;
- Palestine ;
- Jordanie ;
- Syrie.

Les propositions devront justifier le choix des pays retenus et démontrer la pertinence comparative ou analytique de ces terrains. Le processus de sélection accordera une priorité aux projets impliquant au moins deux pays et/ou avec un fort potentiel de répliquabilité.

Le cas échéant, les soumissionnaires devront préciser les modalités méthodologiques retenues pour mener les travaux dans des contextes sécuritaires complexes, notamment en matière d'accès au terrain, de collecte de données et de gestion des contraintes opérationnelles et éthiques.

De façon transversale, les enjeux de discontinuité d'échelle entre les niveaux local, national et régional, mais aussi entre les chaînes de valeur, les communautés ou entre les zones agroclimatiques ou les approches par « points chauds » (hotspots), pourront faire l'objet d'une attention particulière, en lien avec les problématiques rencontrées par les praticiens articulant approches projets, programmes et approches systémiques.

## 2. Caractéristiques de l'appel à manifestation d'intérêt

### 2.1 Objectifs de l'appel

Le présent appel vise à soutenir un maximum de trois projets de recherche-action consacrés aux enjeux d'adaptation en Méditerranée.

Les sciences humaines et sociales devront être au cœur des propositions. Les projets pourront mobiliser des approches interdisciplinaires (associant, par exemple, agronomie, hydrologie, urbanisme, économie, etc.), mais celles-ci devront être articulées à une problématique centrée sur les dimensions sociales, politiques, économiques, territoriales, institutionnelles ou culturelles de l'adaptation. Les propositions exclusivement techniques ou biophysiques ne répondront pas aux objectifs du présent appel.

Les projets devront contribuer à une meilleure compréhension des dimensions humaines, sociales, politiques, territoriales et institutionnelles de l'adaptation aux changements climatiques. Ils devront également produire des connaissances utiles pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de stratégies et projets d'adaptation. Les recherches attendues devront en particulier contribuer à tout ou partie des enjeux suivants :

- renforcer la diffusion et la traduction des connaissances climatiques et des données d'impacts en politiques publiques, stratégies territoriales et projets d'adaptation ;
- analyser les conditions sociales, politiques et institutionnelles de l'adaptation dans les territoires méditerranéens pour favoriser la prise en compte des plus vulnérables ;
- mieux intégrer l'expérience et les savoirs des décideurs, praticiens et acteurs locaux dans la production de connaissances ;
- co-construire et mettre en œuvre des outils et processus de décision face aux incertitudes climatiques ;

---

<sup>5</sup> L'Algérie peut être incluse, mais uniquement en comparaison avec d'autres pays.

- favoriser la production de connaissances opérationnelles, appropriables par les acteurs publics, les bailleurs, les maîtres d'ouvrage et les organisations locales, et utilisables dans la conception de politiques publiques ou de projets d'adaptation ;
- contribuer au renforcement des capacités de recherche et d'expertise dans les pays d'intervention.

Les approches comparatives entre plusieurs pays seront encouragées, à condition qu'elles reposent sur une problématique claire et une méthodologie robuste. Les projets devront démontrer la pertinence des terrains retenus au regard des enjeux d'adaptation étudiés.

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) permettra de présélectionner des recherches particulièrement prometteuses, dont les porteurs seront invités à développer ensuite, lors d'une deuxième phase, une proposition complète pour sélection finale.

## 2.2 Budget disponible

Le budget total disponible pour le présent appel est de 310 000 € TTC. Le montant maximal maximum par projet est de 160 000 € TTC.

Ce budget permettra de financer au maximum trois projets de recherche-action, selon la qualité des propositions reçues, leur ambition scientifique et opérationnelle, leur faisabilité et leur adéquation avec les objectifs du programme.

Si l'enveloppe financière prévue ne peut être utilisée totalement ou partiellement, faute de propositions reçues en nombre suffisant, du fait de leur qualité insuffisante ou d'un budget inférieur ou supérieur à l'enveloppe disponible, l'AFD se réserve le droit de réaffecter les fonds inutilisés à d'autres activités du programme.

## 2.3 Durée des projets

La durée maximale des projets financés est de 16 mois.

Les travaux devraient débuter au cours du quatrième trimestre 2026 et s'achever impérativement au 30 avril 2028, les fonds finançant ces activités s'achevant à cette date. **Le respect de cette date limite sera un critère de sélection déterminant. Les projets ne respectant pas ce calendrier de façon réaliste ne seront pas considérés.**

## 2.4 Calendrier indicatif

Le calendrier indicatif est le suivant :

Étape	Date indicative
Lancement de l'AMI	29 mai 2026
Clôture de l'AMI	6 juillet 2026 à 12h heure de Paris
Analyse des manifestations d'intérêt (des entretiens pourront être menés avec les candidats présélectionnés)	6-24 juillet 2026

Invitation des candidats présélectionnés à soumettre une proposition complète	27 juillet 2026
Rédaction des propositions complètes	25 septembre 2026
Sélection finale	9 octobre 2026
Contractualisation avec les porteurs des projets sélectionnés	15 novembre 2026
Démarrage des travaux	15 novembre 2026

### 3. Termes de référence

#### 3.1 Contexte général

Le présent appel est volontairement ouvert afin de permettre à des équipes de recherche issues de différentes disciplines de proposer des approches originales sur les enjeux d'adaptation en Méditerranée. Cette ouverture ne doit toutefois pas conduire à des propositions générales ou descriptives. Les manifestations d'intérêt devront formuler une problématique précise, située et argumentée, explicitant clairement la question de recherche, les terrains retenus, les hypothèses de travail, les méthodes mobilisées et la contribution attendue aux débats scientifiques, politiques et opérationnels sur l'adaptation. Il est attendu des manifestations d'intérêt qu'elles démontrent leur capacité réaliste à avoir achevé leurs travaux au 30 avril 2028.

#### 3.2 Problématique scientifique et opérationnelle

L'enjeu de cet appel à projets de recherche est de mieux comprendre la manière dont les impacts du changement climatique, les vulnérabilités associées et les dynamiques d'adaptation se manifestent concrètement — ou, dans certains contextes tels que les situations de conflit, demeurent limitées ou peu visibles — au sein des sociétés, des économies et des écosystèmes des pays de la région MENA, afin de formuler, in fine, des recommandations utiles aux acteurs opérationnels.

#### 3.3 Types de productions attendues

Les projets financés devront produire des résultats scientifiques et opérationnels. Les productions attendues pourront inclure :

- rapports de recherche ;
- articles scientifiques ;
- notes de recommandations de politique publique (policy brief / policy paper) ;
- notes opérationnelles à destination de l'AFD et de ses partenaires ;
- outils d'aide à la décision ;
- ateliers de restitution dans les pays concernés ou régional selon la répliquabilité des conclusions ;
- supports de valorisation accessibles aux praticiens et décideurs ;
- recommandations pour la planification, la mise en œuvre ou l'évaluation de l'adaptation.

Les propositions devront expliciter la manière dont les résultats seront valorisés auprès des acteurs concernés, notamment les institutions nationales, les acteurs territoriaux, les partenaires de mise en œuvre, les bailleurs et les communautés scientifiques.

Ces productions devront s'appuyer sur **des terrains de recherche**.

Elles pourront le cas échéant faire l'**objet de publications dans les collections de l'AFD**.

## 4. Critères d'éligibilité

### 4.1 *Éligibilité des soumissionnaires*

Les projets devront être portés par un institut de recherche ou consortium permettant de répondre aux deux critères suivants :

- une université ou un centre de recherche national d'au moins l'un des huit pays d'intervention d'AdaptAction dans la région ;
- une université, un centre de recherche ou une chercheuse/un chercheur présentant des références internationales démontrées (publication de rang1, référence dans un des groupes du GIEC, etc.).

Les consortiums comprenant également une ou plusieurs ONG locales ou internationales, des think-tanks, bureaux d'études justifiant d'une activité de recherche et de développement, ou des consultants individuels, sont éligibles, à condition que la gouvernance scientifique et opérationnelle du projet soit clairement définie. Les consortiums devront démontrer :

- leur compétence scientifique sur l'adaptation au changement climatique ;
- leur connaissance des terrains méditerranéens concernés ;
- leur capacité à conduire des recherches comparatives ou multi-pays ;
- leur capacité à produire des résultats utiles aux politiques publiques et aux projets opérationnels ;
- leur capacité à travailler avec des acteurs institutionnels, territoriaux et opérationnels ;
- leur capacité à mettre leurs recherches au service de la décision publique.

Les critères d'éligibilité habituels de l'AFD seront appliqués en ce qui concerne le respect des dispositifs législatifs et réglementaires en vigueur, la lutte contre le terrorisme et le blanchiment, etc.

Une attention particulière sera apportée à ce que les financements n'atteignent pas uniquement les acteurs des pays à revenu élevés mais aussi ceux des pays partenaires du programme AdaptAction, ce qui contribuera (i) à renforcer leurs capacités, (ii) à ce que les projets financés bénéficient de leur connaissance des contextes locaux, et (iii) à ce que les résultats des recherches soient plus facilement appropriés par les décideurs (gouvernements, administrations, entreprises, ONG) des pays partenaires (iv) à ce que les savoirs et méthodes dans les pays partenaires soient reconnus et valorisés. Les propositions impliquant et renforçant les capacités de chercheurs de ces pays dans la conception, la réalisation et surtout la production des résultats des recherches seront sélectionnées en priorité.

Une organisation donnée peut intégrer plusieurs consortiums au stade de cet AMI, mais ne devra plus faire partie que d'un seul consortium au maximum lors de la soumission des propositions complètes.

### 4.2 *Éligibilité des activités*

Les activités suivantes sont éligibles : études et/ou enquêtes de terrain, organisation d'ateliers de recherche et/ou multi-acteurs, revues bibliographiques, missions d'échange d'expérience, mobilisation d'expertise, organisation de formations pour valorisation des résultats, suivi –évaluation des résultats et des chemins d'impacts de la recherche.

Ne sont pas éligibles dans le cadre du présent appel :

- Les activités consistant uniquement ou principalement à financer la participation de particuliers à des ateliers, des séminaires, des conférences et des congrès ;
- Les actions consistant uniquement ou principalement à financer des bourses individuelles d'études ou de formation.
- les nouveaux exercices de modélisation climatique ;
- les projets exclusivement techniques, climatiques ou biophysiques, ou ceux dans lesquels les sciences humaines et sociales seraient marginales, instrumentales ou limitées à une composante d'acceptabilité sociale sans véritable problématique scientifique ;
- les projets sans ancrage dans au moins un pays d'intervention ;
- les projets ne comprenant pas d'organisation de recherche nationale issue d'au moins un pays d'intervention ;
- les activités ne relevant pas de la recherche-action ou de la production de connaissances utiles à l'action publique et opérationnelle.

### 4.3 *Eligibilité des coûts*

Les fonds accordés aux porteurs des projets sélectionnés pourront servir à financer :

- Les honoraires et salaires des personnels permanents ou non, hors salaires des fonctionnaires ;
- Les frais de déplacement ;
- Les frais liés aux activités de terrain (par exemple, interprétation) ;
- Les frais d'organisation d'ateliers ;
- Les frais de communication (édition, publication, reproduction, traduction, web etc.) ;
- L'achat de matériels nécessaires aux recherches ;
- Les frais de gestion (ou frais généraux), à hauteur de 10% maximum du budget total.

Une ligne de 10% maximum du budget total pourra être incluse pour les divers et imprévus.

## 5. Critères de sélection

Les manifestations d'intérêt seront analysées selon les critères suivants.

### A) **Pertinence par rapport aux objectifs de l'appel**

Seront appréciées :

- l'adéquation avec les objectifs de l'axe 1 « Comprendre » et les thématiques pré-identifiées ;
- la contribution au renforcement de l'interface science-stratégies-action et l'aspect recherche-action du projet ;
- la pertinence des questions de recherche (mobilisant de manière robuste et crédible les notions d'adaptation précisées en 1.4 lorsque pertinent) ;
- la capacité du projet à effectivement éclairer la planification, la mise en œuvre ou l'évaluation de l'adaptation dans le contexte MENA ;
- le champ géographique du programme (nombre de pays concernés, apprentissages partagés des deux rives de la Méditerranée, potentiel de répliquabilité des résultats) ;
- la stratégie de dissémination de la connaissance et/ou de médiation scientifique ;
- la capacité réaliste du projet à produire des résultats avant le 30 avril 2028.

### B) **Qualité scientifique**

Seront appréciées :

- Les références (publications et projets antérieurs dans le même domaine ou sur des questions connexes) des chercheurs/chercheuses mobilisés, dont il est attendu un historique de publications et projets de recherche au niveau international;
- la clarté de la problématique ;

- la solidité de l'état de l'art ;
- la qualité de la méthodologie ;
- la pertinence des terrains ;
- la capacité à articuler analyse empirique, conceptualisation et production de résultats transférables ;
- l'interdisciplinarité, lorsque celle-ci est pertinente.

### **C) Caractère opérationnel et potentiel d'impact**

Seront appréciées :

- la capacité du projet à produire des connaissances utiles aux décideurs et praticiens ;
- l'identification claire des utilisateurs potentiels des résultats ;
- la pertinence des livrables opérationnels ;
- la qualité de la stratégie de valorisation ;
- la capacité à contribuer aux dialogues de politiques publiques ;
- l'utilité potentielle pour les projets d'adaptation financés ou accompagnés par l'AFD et ses partenaires.

### **D) Ancrage local et renforcement des capacités**

Seront appréciés :

- l'implication effective d'organisations de recherche nationales des pays d'intervention ;
- la qualité de la gouvernance du consortium ;
- l'équilibre des rôles entre partenaires internationaux et partenaires nationaux ;
- les dispositifs de renforcement des capacités ;
- la mobilisation de jeunes chercheurs, doctorants ou post-doctorants ;
- les modalités de restitution et d'appropriation locale des résultats.

### **E) Prise en compte des enjeux de justice, genre et inclusion**

Seront appréciées :

- la prise en compte des vulnérabilités différenciées ;
- l'analyse des inégalités d'exposition, de capacité d'action et de bénéfices de l'adaptation ;
- l'intégration des enjeux de genre et d'inclusion sociale ;
- la capacité à documenter les conditions d'une juste résilience.

### **F) Faisabilité**

Seront appréciés :

- la cohérence entre objectifs, méthode, calendrier et budget ;
- la faisabilité des terrains, intégrant notamment le contexte sécuritaire ;
- l'accès aux données ;
- la capacité de coordination du consortium ;
- la maîtrise des risques de mise en œuvre ;
- la clarté de la répartition des responsabilités.

### **G) Budget**

Seront appréciés :

- la cohérence du budget avec les activités proposées ;
- la justification des coûts ;
- l'équilibre budgétaire entre partenaires ;
- l'adéquation entre moyens demandés et résultats attendus.

## 6. Propriété intellectuelle

Les résultats des recherches devront être rendus publics et aucun résultat de recherche ne pourra impliquer un accord de confidentialité<sup>6</sup> et/ou donner lieu à brevetage. Les droits de propriété intellectuelle concernant les résultats des projets de recherche financés seront systématiquement **partagés** entre les consortiums financés et l'AFD.

Les projets financés devront prévoir des modalités de valorisation permettant une large diffusion des résultats, dans le respect des droits des chercheurs, des partenaires et des personnes ou institutions ayant contribué aux recherches.

Une attention particulière sera portée à l'accessibilité des résultats pour les acteurs des pays concernés, notamment sous forme de notes, supports de restitution, ateliers ou formats opérationnels adaptés.

## 7. Instructions aux soumissionnaires

### 7.1 Contenu du dossier

Le dossier comprendra impérativement les cinq pièces suivantes :

Pièce I : Un courrier d'engagement des membres du consortium pour le dépôt de la manifestation d'intérêt, et désignant le Chef de file.

Pièce II : Une note succincte (maximum 6 pages) présentant l'intérêt scientifique du projet (contexte, objectifs, méthodologie, résultats attendus et opérationnalisation possible des résultats) et le calendrier indicatif de réalisation.

Pièce III : Une brève présentation de chaque membre du consortium.

Pièce IV : Les CV des principaux personnels mobilisés (maximum 5 pages).

Pièce V : Le budget prévisionnel indicatif du projet en Euros HT.

### 7.2 Langue des documents

Les dossiers de proposition pourront être rédigés en français ou en anglais. Chaque document individuellement devra être rédigé dans une seule des deux langues, mais une même proposition peut regrouper des documents dans les deux langues.

Les livrables des projets pourront également être produits indifféremment en français ou anglais. Le cas échéant, certains livrables pourront être produits en arabe et traduits vers l'anglais ou le français.

### 7.3 Processus de présélection et grille d'évaluation

En premier lieu, la conformité administrative des manifestations d'intérêt sera vérifiée. Les propositions incomplètes (ne comportant pas les pièces I à V ci-dessus), ou non conformes aux critères d'éligibilité énumérés en section 4, seront éliminées.

Les manifestations d'intérêt administrativement conformes seront analysées par une commission d'évaluation des propositions.

---

<sup>6</sup> On parle ici des résultats des recherches, pas des données personnelles éventuellement collectées au cours d'enquêtes pour produire les résultats de recherche.

Les consortiums présélectionnés poursuivront le processus de sélection, à travers la production d'un document de projet complet.

Les propositions définitivement sélectionnées feront l'objet d'un contrat entre l'organisation cheffe de file du consortium et l'AFD.

## 7.4 Modalité de dépôt des propositions

Les soumissionnaires devront déposer leur manifestation d'intérêt sur la page Appel à Projets dédiée de l'AFD : <https://groupe-afd.wiin.io/fr/applications/call-for-research-projects-on-adaptation-in-the-mediterranean-region-water-agriculture-and-food-security-coastal-areas-conflict-zones>

Date limite de dépôt : 6 juillet 2026 à 12h heure de Paris.

Aucun dossier transmis après la date limite ne sera examiné.

L'AFD s'engage à accuser réception des dossiers de candidatures par envoi automatique d'un e-mail dès réception sur son site. En cas d'absence d'accusé de réception de la part de l'AFD, merci de considérer que le dossier de candidature n'a pas été reçu et d'agir en conséquence (nouveau dépôt sur la page de l'appel à projet).

Les propositions prendront idéalement la forme d'un fichier PDF ou ZIP unique.

Les propositions ne respectant pas les indications énoncées ci-dessus ne seront pas évaluées.

## 7.5 Demande de clarifications

Les soumissionnaires souhaitant avoir des précisions sur cet appel à manifestations d'intérêt sont invités à envoyer leurs questions à [buffetc@afd.fr](mailto:buffetc@afd.fr), [woillezmn@afd.fr](mailto:woillezmn@afd.fr) ; [monnierv@afd.fr](mailto:monnierv@afd.fr), [butinc@afd.fr](mailto:butinc@afd.fr) et [jeanjeana@afd.fr](mailto:jeanjeana@afd.fr). Toutes les questions posées et réponses apportées seront partagées sur la page de l'appel à projet sur le site de l'AFD, au maximum 6 jours avant la clôture de l'appel à projet.

## 8. Références bibliographiques indicatives

Les références suivantes pourront être intégrées :

- GIEC, rapports d'évaluation sur impacts, adaptation et vulnérabilités (AR5, AR6) ;
- UNEP, Adaptation Gap Reports ;
- World Adaptation Science Programme, travaux sur les besoins de recherche en adaptation ;
- Littérature sur les trajectoires d'adaptation ;
- Littérature sur les Dynamic Adaptive Policy Pathways ;
- Littérature sur le Robust Decision Making ;
- Littérature sur la justice climatique, la juste résilience et la maladaptation ;
- Travaux sur l'adaptation en Méditerranée (cf. ci-dessous).

IPCC (2022). *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report. Pörtner, H.-O. et al. (eds.). Cambridge University Press.

Schipper, E.L.F., A. Revi, B.L. Preston, E.R. Carr, S.H. Eriksen, L.R. Fernandez-Carril, B.C. Glavovic, N.J.M. Hilmi, D. Ley, R. Mukerji, M.S. Muylaert de Araujo, R. Perez, S.K. Rose, and P.K. Singh, 2022: Climate Resilient Development Pathways. In: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B.

Rama (eds.)). Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 2655–2807, doi:10.1017/9781009325844.027.

Ali, E., W. Cramer, J. Carnicer, E. Georgopoulou, N.J.M. Hilmi, G. Le Cozannet, and P. Lionello, 2022: Cross-Chapter Paper 4: Mediterranean Region. In: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 2233–2272, doi:10.1017/9781009325844.021.

United Nations Environment Programme (2025). *Adaptation Gap Report 2025: Running on Empty. The world is gearing up for climate resilience — without the money to get there*. Neufeldt, H., Hammill, A., Leiter, T., Magnan, A., Watkiss, P., Bakhtiari, F., Bueno Rubial, P., Butera, B., Canales, N., Chapagain, D., Christiansen, L., Dale, T., Milford, F., Niles, K., Njuguna, L., Pauw, P., Singh, C. & Yang, G. (eds.). UNEP, Nairobi.

MedECC (2020). *Climate and Environmental Change in the Mediterranean Basin – Current Situation and Risks for the Future*. First Mediterranean Assessment Report. Cramer, W. et al. (eds.). Union for the Mediterranean, Plan Bleu, UNEP/MAP, Marseille.

Barnett, J., & O'Neill, S. (2010). Maladaptation. *Global Environmental Change*, 20(2), 211–213.

Benzie, M., & Harris, K. (2020). *Transboundary Climate Risk and Adaptation*. Science for Adaptation Policy Brief 2. WASP Secretariat, UNEP. <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/34436>.

Castán Broto, V., Olazabal, M., & Ziervogel, G. (2024). Disrupting the imaginaries of urban action to deliver just adaptation. *Buildings and Cities*, 5(1), 199–214. <https://doi.org/10.5334/bc.456>.

Dampha, N., Adhiambo, P., Mukherji, A., et al. (2025). *Transformational Adaptation for Africa: Framing, Opportunities, and Recommendations for Negotiators at SB62*. Briefing paper. AGNES.

Deubelli, T.M., & Mechler, R. (2021). Perspectives on transformational change in climate risk management and adaptation. *Environmental Research Letters*, 16(5), 053002. <https://doi.org/10.1088/1748-9326/abd42d>.

Engbersen, D., Biesbroek, R., & Termeer, C.J.A.M. (2026). The "magic" of conflict: How participatory governance can enable transformative climate adaptation. *Environmental Policy and Governance*. <https://doi.org/10.1002/eet.70071>.

Eriksen, S., Schipper, E.L.F., Vincett, M., et al. (2021). Adaptation interventions and their effect on vulnerability in developing countries: Help, hindrance or irrelevance? *World Development*, 141, 105383.

Haasnoot, M., Kwakkel, J.H., Walker, W.E., & ter Maat, J. (2013). Dynamic adaptive policy pathways: A method for crafting robust decisions for a deeply uncertain world. *Global Environmental Change*, 23(2), 485–498.

Haasnoot, M., Di Fant, V., Kwakkel, J., & Lawrence, J. (2024). Lessons from a decade of adaptive pathways studies for climate adaptation. *Global Environmental Change*, 88, 102907. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2024.102907>.

Harris, K., Lager, F., Jansen, M.K., & Benzie, M. (2022). Rising to a new challenge: A protocol for case-study research on transboundary climate risk. *Weather, Climate, and Society*, 14(3), 755–768. <https://doi.org/10.1175/WCAS-D-21-0022.1>.

Kates, R.W., Travis, W.R., & Wilbanks, T.J. (2012). Transformational adaptation when incremental adaptations to climate change are insufficient. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 109(19), 7156–7161. <https://doi.org/10.1073/pnas.1115521109>.

Magnan, A.K., Li, J., Tanguy, A., Hallegatte, S., & Buffet, C. (2025). The value of structured expert judgment to help assess climate adaptation. *Climate Risk Management*. <https://doi.org/10.1016/j.crm.2025.100663>.

Mechler, R., Bouwer, L.M., Schinko, T., Surminski, S., & Linnerooth-Bayer, J. (eds.) (2019). *Loss and Damage from Climate Change: Concepts, Methods and Policy Options*. Climate Risk Management, Policy and Governance. Springer, Cham. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-72026-5>.

UNFCCC. (2025). *Defining and understanding transformational adaptation at different spatial scales and sectors, and assessing progress in planning and implementing transformational adaptation approaches at the global level*. <https://unfccc.int/documents/646618>.

Ziervogel, G., Perumal, L., & Taylor, A. (2026). Applying design thinking for innovative climate adaptation solutions: Building capacity for locally led adaptation. Prépublication, SSRN. <https://doi.org/10.2139/ssrn.6103546>.

#### Références dans la zone MENA :

Sowers, J., Vengosh, A. & Weinthal, E. (2011). *Climate change, water resources, and the politics of adaptation in the Middle East and North Africa*. **Climatic Change**, 104(3–4), 599–627.

Al-Saidi, M. & Saliba, S. (2019). *Water, energy and food nexus in the Arab region*. **Environmental Development**.

Driouech, F. et al. (2020). *Assessing Future Changes of Climate Extreme Events in the CORDEX-MENA Region*. **Earth Systems and Environment**.

*Tackling transboundary climate risks in the Middle East and North Africa* (2024). [Adaptation Research Alliance Brief](#)

Lelieveld, J. et al. (2016). [Heat Extremes in MENA](#)

Sowers, J. (2017). *The High Stakes of Climate Adaptation in the Middle East and North Africa*.

Carnegie Middle East Center (2024). *Assessing Climate Adaptation Plans in MENA*. Analyse qualitative des plans nationaux d'adaptation dans plusieurs pays arabes.

#### [Climate Change Impact on Resources in MENA](#)

Revue systématique récente sur les impacts climatiques, l'eau, l'énergie et l'adaptation dans la région.

Trottier, Julie, and Jeanne Perrier. 'Challenging the Coproduction of Virtual Water and Palestinian Agriculture'. *Geoforum*87 (2017): 85. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2017.10.011>.